Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

CRÉMATORIUM
DE BERGERAC

Rapport d'activité

2025

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

CRÉMATORIUM
DE BERGERAC

Sommaire

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC 3
1.1. LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC 3
1.1.1. Objet et étendue de la délégation 3
1.1.2. Autorité délégante 3
1.1.3. Délégataire 3
1.1.4. Organigramme nominatif des dirigeants 3
1.1.5. Nature et date de prise d'effet du contrat 3
1.2. LES CARACTERISTIQUES INTRISEQUES DU SERVICE 4
1.2.1. Les services fournis 4
1.2.2. Les installations 4
1.2.3. Le partage des charges entre délégataire et le délégant 4
1.2.4. Les horaires d'ouverture 4
1.2.5. Les moyens en personnel 5
1.2.6. La formation 5

2. LE RAPPORT ANNUEL : PREMIERE PARTIE : ANALYSE DE L'ACTIVITE 6
2.1. DONNEES STATISTIQUE 6
2.1.1. Évolution de la population 6
2.1.2. Évolution de la crémation en France 9
2.2. ANALYSE DU REGISTRE DE CREMATION 9
2.2.1. Evolution du nombre annuel de crémations *(hors PAOH)* 9
2.2.2. Répartition des crémations par types de prestations 10
2.2.3. Evolution mensuelle du nombre de crémations 11
2.2.4. Répartition des crémations selon le sexe 11
2.2.5. Destination des cendres 12
2.2.6. Origine des défunts par lieu de domicile 13
2.2.7. Fréquentation de la salle de cérémonies 14
2.3. AUTRES INDICATEURS DE QUALITE 14
2.3.1. Comité d'éthique 14
2.3.2. Temps de Mémoire 14
2.4. LES ENQUETES DE SATISFACTION DES FAMILLES 16
2.4.1. La démarche relationnelle d'OGF vis-à-vis des familles 16
2.4.2. Registre d'appréciation du service 17
2.4.3. Communication relative au crématorium 17
2.4.4. La visibilité WEB 18
2.4.5. Elimination des déchets métalliques 19
2.4.7. La Protection du Travailleur Isolé (PTI) 20
2.5. LE COMPTE RENDU TECHNIQUE 20
2.5.1. L'équipement de crémation 20
2.5.2. Les maintenances, interventions et travaux de l'année 20
2.5.3. Conformité des installations du crématorium 21

3. LE RAPPORT ANNUEL : DEUXIEME PARTIE : ANALYSE FINANCIERE 22
3.1. LE COMPTE RENDU FINANCIER 22
3.1.1. Les tarifs des prestations du service public 22
3.1.2. La révision tarifaire 22
3.2. PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT 23
3.2.1. Les règles comptables 23
3.2.2. Compte de résultat 24
3.2.3. Commentaires du compte de résultat 25

4. PERSPECTIVES 2026 30

ANNEXE 1 : ETAT DES IMMOBILISATIONS AU 31/12/2025 31
ANNEXE 2 : LA CERTIFICATION DE SERVICES QUELICERT® 32
ANNEXE 3 : PLAQUETTE 33

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

CRÉMATORIUM DE BERGERAC

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

1.1. LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

1.1.1. Objet et étendue de la délégation

La délégation porte sur :

- La construction d'un crématorium et la fourniture des équipements qui y sont associés,
- La gestion et l'exploitation du crématorium.

1.1.2. Autorité délégante

La ville de Bergerac.

1.1.3. Délégataire

Société Crématiste Bergeracoise puis OGF suite à la signature de l'avenant n°1 le 26 juin 2018.

1.1.4. Organigramme nominatif des dirigeants

Président : OGF Crématoriums représenté par M. Alain COTTET
Directeur délégué : M. Didier HEREAU
Directrice de secteur opérationnel : M. Patrice TALAZAC

1.1.5. Nature et date de prise d'effet du contrat

Convention de délégation de service public d'une durée de 25 ans à compter de la signature du contrat, soit au 30 décembre 2010. Le contrat s'achève ainsi au 31 décembre 2035.

Par l'avenant n°5 signé le 2 octobre 2025 a validé la réalisation de l'opération relative à la réorganisation juridique et financière du Groupe OGF au 1er novembre 2025. OGF a ainsi regroupé, d'une part, ses activités relatives au service extérieur des pompes funèbres sous une nouvelle entité nommée OGF SERVICES FUNERAIRES et, d'autre part, ses activités relatives aux crématoriums sous une nouvelle entité dédiée nommée OGF CRÉMATORIUMS qui reprend l'activité relative aux délégations de service public.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

1.2. LES CARACTERISTIQUES INTRISEQUES DU SERVICE

1.2.1. Les services fournis

Conformément au contrat de délégation, le délégataire assure les missions principales suivantes :

- La réception des cercueils,
- L'accueil des familles,
- L'organisation des cérémonies à la demande des familles,
- La vérification du dossier administratif de crémation et les contrôles techniques avant l'introduction du cercueil dans le four,
- La crémation des cercueils,
- La pulvérisation des cendres,
- La dispersion,
- La crémation des restes mortels provenant de corps exhumés,
- L'élimination de pièces anatomiques en dehors des heures d'ouverture au public,

1.2.2. Les installations

Le crématorium comprend :

- Un local d'accueil,
- Une salle de cérémonie d'une capacité d'accueil de 100 personnes assises et permettant le déroulement de toutes les cérémonies funéraires, quelles que soient les opinions religieuses ou philosophiques,
- Une salle de visualisation de l'introduction du cercueil dans le four, directement et par vidéo,
- Une salle avec les équipements de crémation,
- Des sanitaires réservés au public,
- Des locaux annexes techniques,
- Un local pour le personnel du crématorium,
- Un local pour l'officiant et le matériel de sonorisation,
- Des locaux pour le personnel municipal chargé de l'entretien du parc cinéraire,
- Un Jardin du Souvenir créé par la Ville.

1.2.3. Le partage des charges entre délégataire et le délégant

Les charges sont supportées en totalité par le délégataire.

1.2.4. Les horaires d'ouverture

Le crématorium est ouvert du lundi au samedi, de 8h30 à 18h00.
Les cérémonies et crémations sont planifiées aux horaires suivants :

Horaires des cérémonies	Horaires des introductions
8h45	9h15
10h15	10h45
11h45	12h15
13h15	13h45
14h45	15h15
16h15	16h45

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

1.2.5. Les moyens en personnel

L'équipe du crématorium est composée de trois personnes dont le responsable du crématorium affecté à 100% au site.

Leurs missions quotidiennes concernent :

- L'accueil des familles,
- L'accueil des entreprises de Pompes Funèbres mandatées par les familles,
- La réalisation de cérémonie de recueillement,
- La réalisation des crémations,
- L'entretien des installations techniques,
- La tenue des registres de crémations et contrôles administratifs,
- Les prises d'ordres pour le crématorium,
- La tenue du planning de crémation et accueil téléphonique.

L'encadrement est assuré par Monsieur Patrice TALAZAC, Directeur de Secteur Opérationnel.

1.2.6. La formation

Pour l'exécution des missions qui leur sont confiées, les agents du crématorium ont bénéficié d'une formation concernant les points suivants :

- La législation sur la crémation et ses évolutions récentes concernant le traitement des pièces anatomiques notamment,
- Les procédures internes en matière de gestion des crématoriums,
- Les vérifications administratives des dossiers de crémation,
- L'accueil des familles, la remise de l'urne et la dispersion des cendres,
- Les rappels théoriques et pratiques liés à la technologie des équipements de crémation de crémation,
- La gestion des éventuelles pannes en présence d'une famille,
- Les consignes d'hygiène et de sécurité,
- La protection incendie,
- L'habilitation électrique H0B0 pour personnel non-électricien.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

2. LE RAPPORT ANNUEL : PREMIERE PARTIE : ANALYSE DE L'ACTIVITE

2.1. DONNEES STATISTIQUE

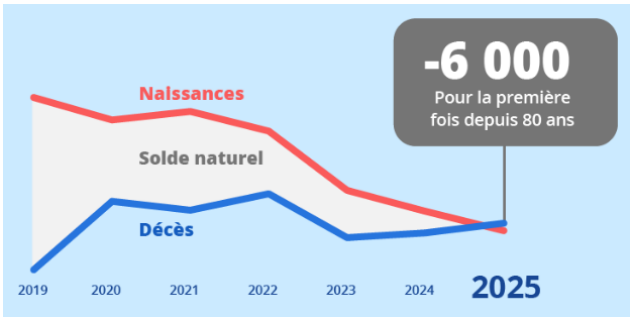
2.1.1. Évolution de la population

Au 1er janvier 2026, **la population en France est estimée à 69,1 millions d'habitants**, soit 0,25 % de plus qu'un an auparavant. 66,8 millions d'habitants sont en France métropolitaine contre 66,4 l'année précédente et 2,3 millions dans les départements d'outre-mer. 22% de la population a au moins 65 ans.

Un solde naturel négatif en France en 2025

En 2025, **645 000 bébés sont nés** en France. C'est 2,1 % de moins qu'en 2024 et 24 % de moins qu'en 2010, année du dernier point haut des naissances. L'indicateur conjoncturel de fécondité poursuit sa baisse : après 1,61 en 2024, il s'établit à 1,56 enfant par femme en 2025 ; c'est le niveau le plus faible depuis la fin de la Première Guerre mondiale.

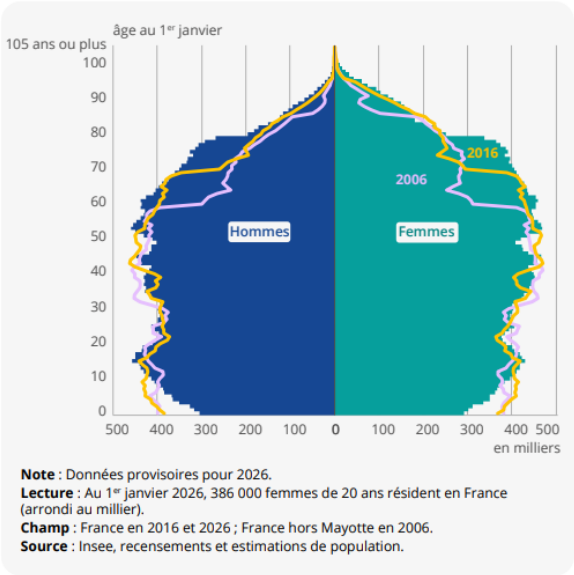
En 2025, **651 000 personnes sont décédées** en France, soit une **hausse de 1,5 %** par rapport à 2024. Cette augmentation est notamment liée à l'épidémie de grippe hivernale, qui a été particulièrement virulente en début d'année.



Ainsi, pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le **solde naturel** en France (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès) s'établit à **-6 000** en 2025.
Le solde naturel négatif est compensé par un solde migratoire (arrivées-départs) estimé à + 176 000 entrainant la hausse globale de la population, en France métropolitaine majoritairement.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

Vieillissement de la population française



Note : Données provisoires pour 2026.
Lecture : Au 1er janvier 2026, 386 000 femmes de 20 ans résident en France (arrondi au millier).
Champ : France en 2016 et 2026 ; France hors Mayotte en 2006.
Source : Insee, recensements et estimations de population.

Au 1er janvier 2026, en France, **les personnes d'au moins 65 ans sont presque aussi nombreuses que celles de moins de 20 ans** : les premières représentent **22,2 % des habitants**, les secondes 22,5 %. En 2006, 16,4 % des habitants avaient au moins 65 ans et 25,1 % avaient moins de 20 ans.
Le nombre de personnes âgées d'au moins 65 ans augmente depuis plus de trente ans et **ce phénomène s'accélère** depuis le milieu des années 2010, avec l'arrivée à ces âges des **générations nombreuses du baby-boom**, dont les plus anciennes auront 80 ans en 2026.
Les personnes âgées d'**au moins 75 ans représentent désormais 11,1 % de la population** (élargissement de la partie haute de la pyramide), contre 8,2 % en 2006.

En 2025, l'espérance de vie à la naissance s'élève à 85,9 ans pour les femmes et à 80,3 ans pour les hommes. Elle augmente en 2025, de +0,1 an pour les femmes comme pour les hommes, pour atteindre un niveau historiquement élevé.
Depuis le milieu des années 1990, l'espérance de vie à la naissance croît moins vite pour les femmes que pour les hommes, réduisant ainsi l'écart entre les deux sexes : il est de 5,6 ans en 2025, contre 7,1 ans en 2005 et 8,1 ans en 1995.

Dans le même temps, le nombre de jeunes diminue avec la baisse des naissances régulière depuis le début des années 2010 (rétrécissement de la base de la pyramide des âges) après le pic de la fin des années 90 et années 2000.

Déplacement des populations en France et évolution des pratiques funéraires

Les pratiques funéraires ne sont pas homogènes sur l'ensemble du territoire mais une tendance forte vers la crémation se confirme depuis quelques années.
Historiquement d'avantage pratiquée dans les régions du Nord et de l'Est de la France, où la demande des familles reste forte et atteint de façon régulière près de 70% des obsèques, la crémation se diffuse maintenant sur l'ensemble du territoire au rythme des déplacements de populations et de la baisse de l'attachement des familles à leurs terres ancestrales.

L'INSEE publie en décembre 2025 une étude sur l'évolution géographique de la population en France et métropole depuis 2012.

Les familles et jeunes adultes (étudiant et jeunes couples) ainsi que les populations arrivant en âge de retraite favorisent les littoraux atlantique et méditerranéen de France continentale et leurs métropoles régionales dans lesquelles les conditions de vie, d'emploi et le prix du foncier sont favorables *(illustration rouge ci-après)*.

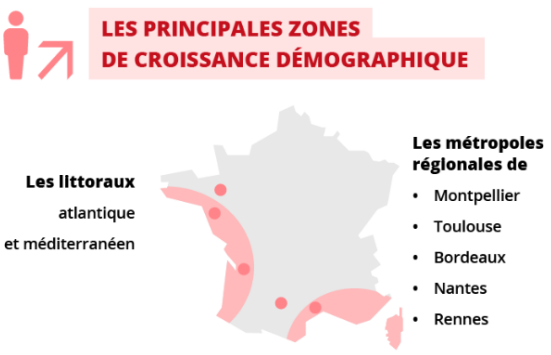
Entre 2017 et 2023, la population croît de plus de 0,35 % en moyenne par an dans 10 des 17 régions françaises. Pour trois d'entre elles, l'Île-de-France, La Réunion et la Guyane, cette croissance a lieu en raison d'un fort excédent naturel, malgré un solde migratoire (arrivées-départs) apparent négatif.
En Île-de-France, Paris continue de perdre de la population au profit de sa région et d'autres métropoles régionales.

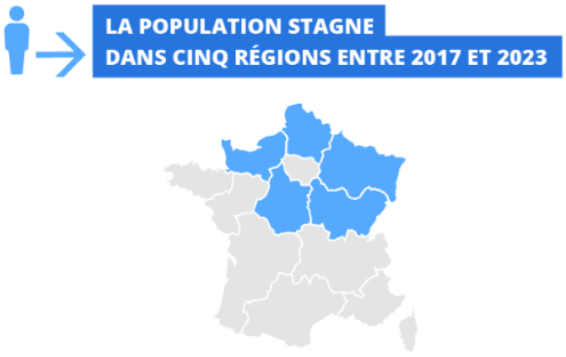
Inversement, la population des sept autres régions en croissance, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Pays de la Loire, Bretagne et Corse, augmente malgré un solde naturel (habitants historiques) très faible, voire négatif. De nouveaux habitants d'autres régions viennent s'installer.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

La population est stable dans cinq régions : Hauts-de-France, Grand Est, Normandie, Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val de Loire. Leurs soldes naturel et migratoire sont proches de l'équilibre *(illustration bleue ci-dessous)*.

D'ores et déjà très grande majorité des nouveaux habitants sur les territoires choisissent les obsèques par crémation avant dispersion des cendres sur leurs nouveaux territoire ou transfert des cendres sur leurs terres historiques.

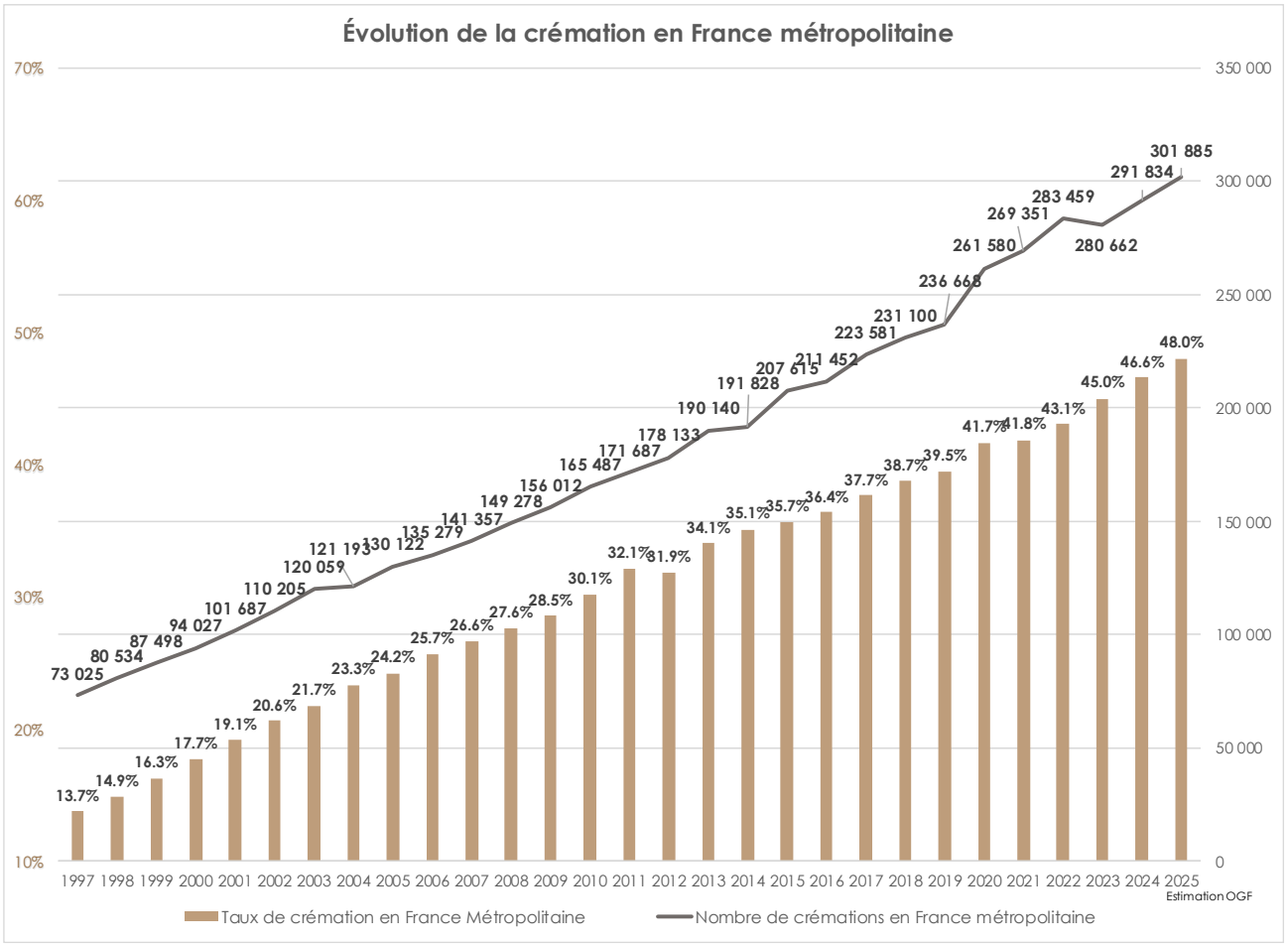




Source majeure : INSEE Bilan démographique 2025

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

2.1.2. Évolution de la crémation en France



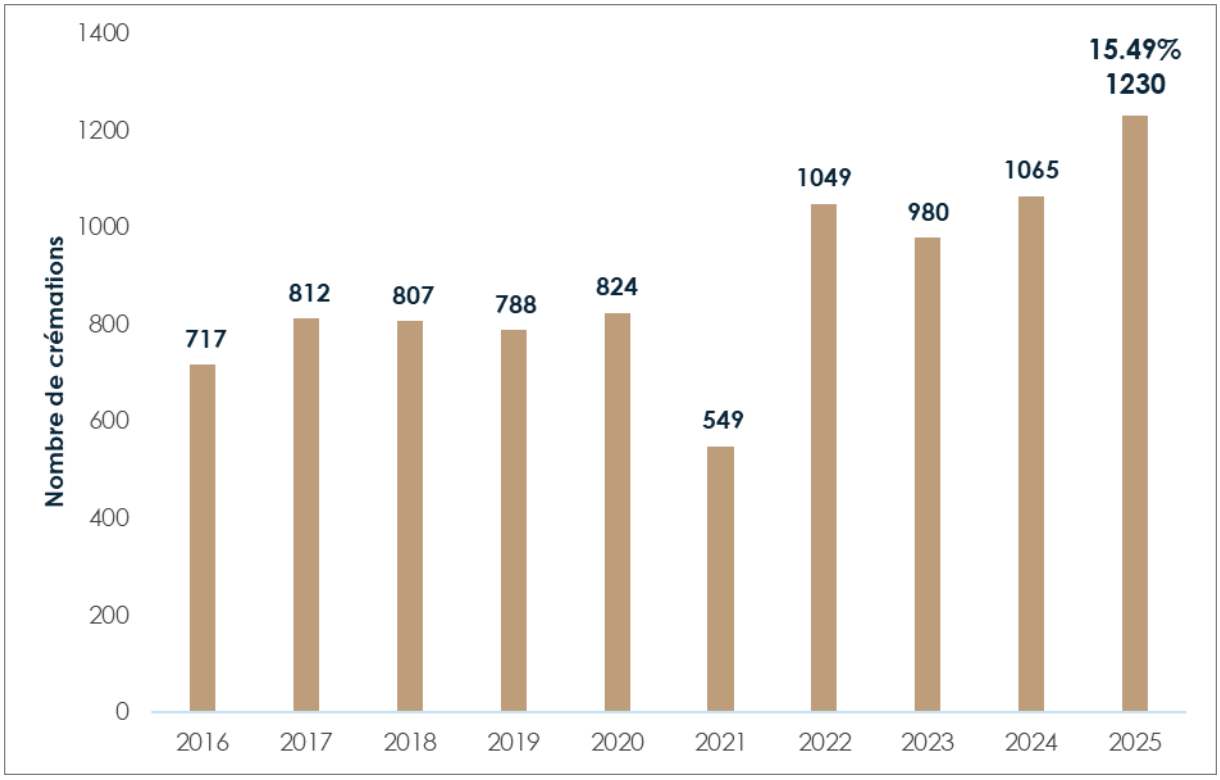
2.2. ANALYSE DU REGISTRE DE CREMATION

L'exploitation du système de réservation HOMMAGE a permis de procéder aux analyses suivantes :

2.2.1. Evolution du nombre annuel de crémations *(hors PAOH)*

Après une hausse de 9,28 % en 2024, l'activité du crématorium poursuit sa progression en 2025, avec une hausse de 15,49 %.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

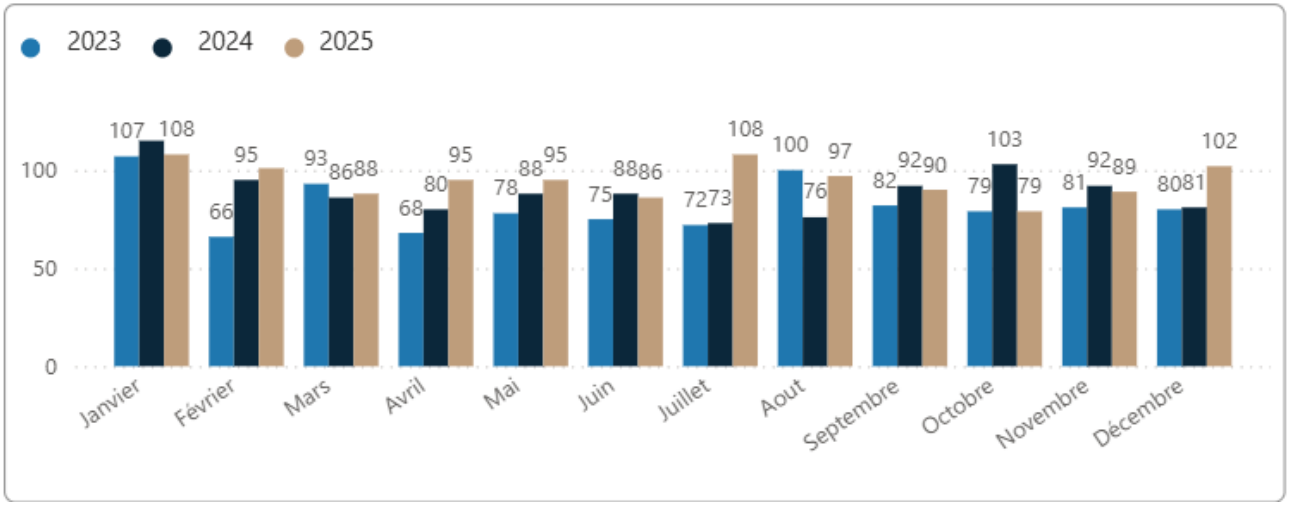


2.2.2. Répartition des crémations par types de prestations

Prestations	2024	2025
⊟ **CREMATION FAMILLE**	**1 060**	**1 122**
CREMATION ADULTE	1 052	1 117
CREMATION ENFANT -1 AN	8	4
CREMATION ENFANT +1 AN		1
⊟ **CREMATION D'EXHUMATION**	**5**	**8**
CREMATION DEFUNT INHUME DEPUIS +5ANS	5	8
⊟ **CREMATION DE PIECES ANATOMIQUES**	**4**	**8**
CONTAINER DE 30KG ET 100L MAXIMUM	4	8
Total	**1 069**	**1 138**

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

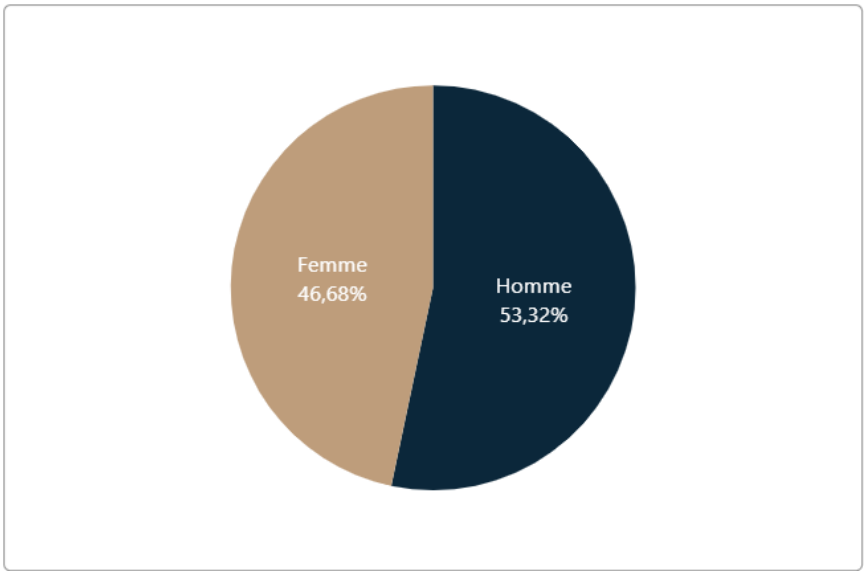
2.2.3. Evolution mensuelle du nombre de crémations



2.2.4. Répartition des crémations selon le sexe

Prestation	CREMATION ADULTE		CREMATION ENFANT	Total
Mois	Femme	Homme	Enfant	
Janvier	53	54		107
Février	48	48	1	97
Mars	44	42		86
Avril	44	47		91
Mai	36	58		94
Juin	29	54	1	84
Juillet	53	54		107
Aout	38	58	1	97
Septembre	49	40		89
Octobre	37	42		79
Novembre	42	45	2	89
Décembre	48	54		102
Total	**521**	**596**	**5**	**1 122**

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

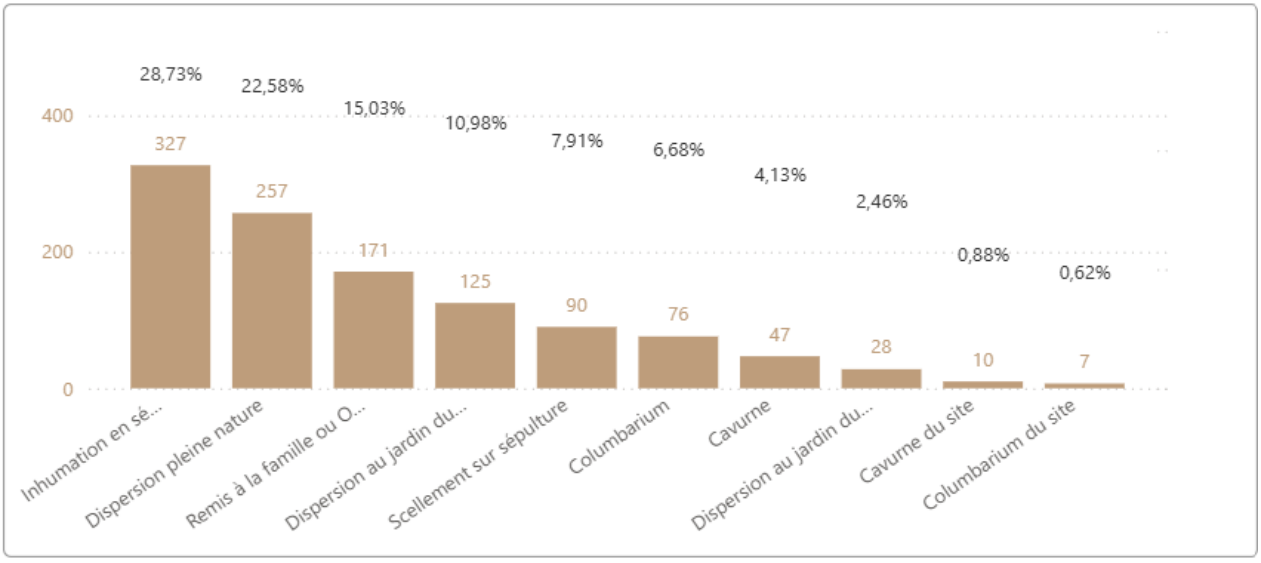


2.2.5. Destination des cendres

La destination finale des cendres ne peut être intégralement évaluée par le personnel du crématorium. Toutefois, la part des urnes remises aux familles ou aux entreprises de PF sans indication précise de destination (dispersion, inhumation en caveau de famille dans une autre commune, etc.) s'établit cette année à 15,03 %, en légère diminution par rapport à l'exercice précédent.
Cette évolution traduit une amélioration progressive du suivi et de la traçabilité des destinations déclarées, résultant des actions engagées pour renforcer l'information et la coordination avec les familles et les opérateurs funéraires.

Destinations des Cendres	Nombre de crémations	%
Inhumation en sépulture	327	28,73%
Dispersion pleine nature	257	22,58%
Remis à la famille ou Opérateur funéraire	171	15,03%
Dispersion au jardin du souvenir	125	10,98%
Scellement sur sépulture	90	7,91%
Columbarium	76	6,68%
Cavurne	47	4,13%
Dispersion au jardin du souvenir du site	28	2,46%
Cavurne du site	10	0,88%
Columbarium du site	7	0,62%
Total	**1 138**	**100,00%**

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE



2.2.6. Origine des défunts par lieu de domicile

Année	2024		2025	
Communes	**Nombre de crémations**	**%**	**Nombre de crémations**	**%**
Bergerac (24)	205	19,18%	198	17,40%
Montpon-Ménestérol (24)	22	2,06%	35	3,08%
Sainte-Foy-la-Grande (33)	26	2,43%	30	2,64%
Eymet (24)	15	1,40%	29	2,55%
Lalinde (24)	24	2,25%	28	2,46%
Mussidan (24)	24	2,25%	25	2,20%
Pineuilh (33)	21	1,96%	24	2,11%
Prigonrieux (24)	26	2,43%	24	2,11%
Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt (24)	22	2,06%	20	1,76%
Le Bugue (24)	16	1,50%	17	1,49%
La Force (24)	24	2,25%	16	1,41%
Le Buisson-de-Cadouin (24)	15	1,40%	16	1,41%
Ribérac (24)	2	0,19%	16	1,41%
Beaumontois en Périgord (24)	17	1,59%	15	1,32%
Lamonzie-Saint-Martin (24)	18	1,68%	14	1,23%
Périgueux (24)	11	1,03%	13	1,14%
Autres	581	54,35%	618	54,31%
Total	**1 069**	**100,00%**	**1 138**	**100,00%**

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

2.2.7. Fréquentation de la salle de cérémonies

La salle de cérémonies est systématiquement mise à la disposition de toutes les familles accompagnant les défunts.

Si les familles souhaitent organiser une cérémonie d'adieu personnalisée, celle-ci est alors assurée soit par le maître de cérémonie de l'entreprise funéraire choisie par les familles, soit directement par le personnel du crématorium formé à cet effet.

En 2025, 1 165 cérémonies ont été célébrées sur un total de 1 122 crémations famille.
A noter, que le crématorium réalise des cérémonies d'hommage sont réalisées sans crémation.

2.3. AUTRES INDICATEURS DE QUALITE

2.3.1. Comité d'éthique

Sur l'initiative de l'autorité délégante, un comité d'éthique peut être mis en place. Il est constitué de représentants de l'autorité délégante, du délégataire, et de personnalités extérieures (cultes, associations philosophiques, crématistes, entreprises de pompes funèbres, spécialistes concernant le deuil, etc.).

Ce comité est consultatif et a pour but de veiller au code de déontologie et d'éthique de la profession, aux aspects qualitatifs et de suggérer toutes mesures susceptibles d'apporter des améliorations dans la qualité du service.

2.3.2. Temps de Mémoire

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

CRÉMATORIUM DE BERGERAC

Le temps de mémoire a eu lieu le 8 novembre 2025



L'ensemble des musiques et chansons évoquait les thèmes de la famille (enfants, parents, grands-parents). Plusieurs textes, également centrés sur ces liens familiaux, ont été lus, ainsi qu'un poème proposé par le Cercle des poètes.

En guise de geste d'hommage, de petites plaquettes en bois ont été distribuées : chacun a pu y inscrire un mot, un message ou un dessin à destination de son proche, avant de les déposer dans des cadres, désormais exposés dans le hall d'accueil.





Un temps d'échange sous forme de questions-réponses a été proposé en fin de cérémonie. Un moment de convivialité a ensuite clôturé ce temps riche en émotion.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

2.4. LES ENQUETES DE SATISFACTION DES FAMILLES

2.4.1. La démarche relationnelle d'OGF vis-à-vis des familles

Pour la seconde année OGF a mis en place pour ses crématoriums des enquêtes de satisfaction dématérialisées qui permettent aux familles d'évaluer directement sur leur smartphone ou leur ordinateur l'expérience vécue sur le site avec l'équipe du crématorium et l'opérateur de pompes funèbres.

Cette nouvelle démarche relationnelle a permis d'engager un dialogue direct et pédagogique avec les familles en parallèle de notre programme interne permanent d'amélioration continue.

7 jours après la date de crémation le représentant de la famille du défunt reçoit un lien l'invitant à répondre à un questionnaire de satisfaction en ligne relatif à sa venue au crématorium.

Le délai de 7 jours permet à la famille d'avoir passé le temps d'émotion relatif au départ du défunt et de pouvoir répondre plus sereinement au questionnaire. Les familles sont libres de répondre aux questions qu'elles souhaitent. Les réponses sont collectées de manière transparente par l'application, sans intervention possible sur les résultats.

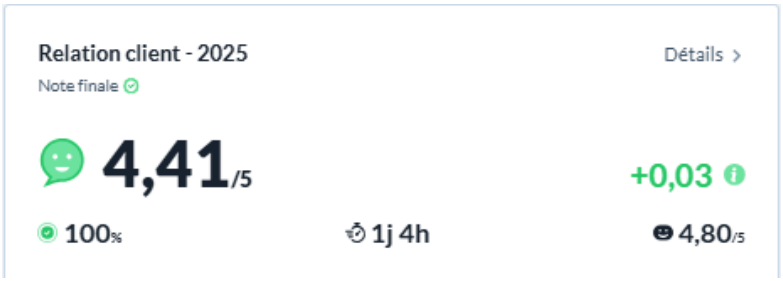
Chaque mois, la direction du crématorium dispose d'un rapport détaillé automatiquement généré par la plateforme et pouvant être transmis à l'Autorité Délégante.

Ci-dessous la restitution des principaux indicateurs de satisfaction des familles au travers de plusieurs critères :

2.4.1.1. La note de relation client

La note de relation client, mesure l'appréciation par les familles de l'engagement des équipes dans la démarche d'écoute clients à travers un triptyque de critères tel que :

- Le taux de réponses aux messages et évaluations des familles
- Le délai moyen de réponses aux messages des familles
- L'évaluation de la qualité des réponses par les familles ayant souhaité échanger directement avec l'équipe du crématorium



Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

2.4.1.2. La note de satisfaction client

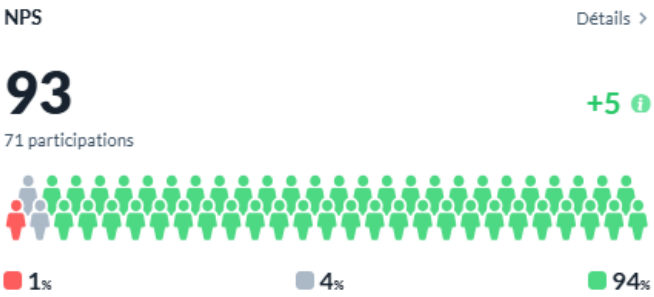
La note de satisfaction est une mesure clé du service rendu aux familles.



2.4.1.3. La note NPS (Net Promoter Score), la recommandation client

La NPS est un outil qui mesure sur une échelle de 0 à 10, la prédisposition de la famille à recommander le service funéraire du crématorium à un proche.
Le score est calculé sur la base des réponses données à la question « Recommanderiez-vous cet établissement à vos proches ? ». Selon la notation, un statut NPS est attribué :

- Détracteur (échelle de 0 à 6) ;
- Passif (échelle de 7 à 8) ;
- Promoteur (échelle de 9 à 10).



2.4.2. Registre d'appréciation du service

Un registre des appréciations est mis à la disposition des familles et du public dans le hall d'accueil du crématorium. Il permet de recueillir les appréciations, remarques et suggestions relatives à la qualité du service et des prestations proposées et exécutées lors de la crémation.

Il convient de préciser que ce registre est utilisé comme un registre du souvenir sur lequel sont laissés des messages de sympathie destinés aux défunts et familles. Les familles expriment le plus souvent directement auprès du personnel du crématorium leur satisfaction pour l'accueil, l'organisation et le déroulement du dernier hommage rendu au défunt.

2.4.3. Communication relative au crématorium

2.4.3.1. Les plaquettes de communication

Une plaquette d'information sur le crématorium est mise à la disposition des opérateurs funéraires, des familles et du public. Elle présente les coordonnées, les horaires d'ouverture du crématorium et un plan d'accès à celui-ci.

Les services liés à l'accueil et à l'organisation des cérémonies sont également présentés ainsi que les différents choix qui s'offrent aux familles quant à la destination des cendres.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

Cette plaquette permet ainsi de répondre aux besoins d'information des familles et contribue à mieux faire connaître le crématorium ainsi que les services proposés par ce dernier. Une copie de la plaquette est jointe en annexe 3.

2.4.3.2. La communication par les médias

La publicité pour la crémation n'est pas autorisée par la loi. Toutefois, afin de mieux faire connaitre le fonctionnement de votre établissement, ou accompagner les changements de mentalité autour de la crémation, il est tout à fait possible de communiquer autrement tout au long de l'année sur votre territoire.
A l'occasion d'évènements, de rencontres avec le personnel du crématorium, ou de travaux par exemple, nous pouvons vous proposer notre support ainsi que des éléments de communication adaptables à vos médias.

2.4.4. La visibilité WEB

2.4.4.1. Les recherches sur Google

Plus de 90% des recherches sur internet se font par le portail de Google.
Pour les crématoriums dont OGF détient la propriété de la fiche GMB (Google My Business), qui s'affiche sur la droite de l'écran des résultats de recherche d'un ordinateur ou en premier sur un smartphone, OGF recueille les données de flux web avec l'établissement.

Ci-dessous les volumes d'interactions avec la fiche du crématorium.

Interactions Google 2025	Crématorium de Bergerac
Recherche Google - Mobile : Nombre de personnes ayant consultées votre fiche d'établissement dans la recherche Google depuis un mobile.	7390
Recherche Google - Ordinateur : Nombre de personnes ayant consultées votre fiche d'établissement dans la recherche Google depuis un ordinateur.	1166
Google Maps - Mobile : Nombre de personnes ayant consultées votre fiche d'établissement sur Google Maps depuis un mobile.	4503
Google Maps - Ordinateur : Nombre de personnes ayant consultées votre fiche d'établissement sur Google Maps depuis un ordinateur.	433
Appels : Nombre d'interactions avec le bouton "Appeler" de votre fiche d'établissement.	610
Itinéraire : Nombre de demandes d'itinéraire effectuées depuis votre fiche d'établissement.	5275

2.4.4.2. La e-réputation sur internet



La réputation d'un établissement sur internet est devenue partie intégrante de la relation qu'un établissement peut avoir avec le public sans même avoir actionné quelque levier de communication de son propre chef. Internet est maintenant devenu pour chacun, le premier contact avec l'établissement et la première occasion de se faire un avis sur celui-ci, bien avant de le connaître parfois, voire sans jamais s'y rendre finalement.

La traduction concrète de cette e-réputation est la note Google de l'établissement ainsi que le suivi des avis donné par le public sur internet. Une note trop peu élevée ou des avis parfois malveillants peuvent fausser une réputation et affecter les collaborateurs de l'établissement.
Il faut en moyenne 4 avis positifs pour faire équilibre à un seul avis négatif.

OGF ne peut empêcher de faire apparaitre sur la fiche du crématorium des avis et notes déposés par directement par des internautes, aussi bons ou mauvais soient-ils.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

En revanche, OGF s'appuie sur les avis véritables des familles ayant répondu aux questionnaires de satisfaction dématérialisés et leur propose d'en publier le résultat sur Google.

La note de e-réputation Google est également disponible dans le rapport mensuel CritizR.

Au jour de la rédaction de ce rapport la note du crématorium est de 4.8/5.

2.4.5. Elimination des déchets métalliques

Après une crémation, les cendres du défunt sont remises aux proches. Les résidus métalliques (visseries du cercueil, prothèses, etc.) ne se consumant pas lors de la crémation, sont traités et revalorisés dans une filière adaptée, conformément à la réglementation.
Chez OGF, ces résidus ne sont pas revendus mais cédés à titre gratuit au prestataire OrthoMetals, qui les trie et les recycle avant de fournir les industries automobiles, aéronautique ou encore électroménagère. Les métaux valorisés ne réintègrent jamais le domaine de la santé.

En 2025, le montant de la valorisation pour votre établissement s'élève à **20 490.21 € pour 670 Kg** de métaux collectés.

- Le 14/03/2025, 9 977.59 € pour 325 kg de métaux collectés
- Le 26/09/2025, 10 512.62 € pour 345 kg de métaux collectés

Une valorisation vertueuse
Conformément à la loi 3DS promulguée en 2022, les fonds issus la valorisation des métaux sont intégralement destinés au financement des obsèques d'indigents ou à des structures d'intérêt général. Sur ce point, OGF a été précurseur puisque bien avant cette réglementation, le Groupe a souhaité reverser l'intégralité des fonds issus de la valorisation à des associations désignées par les autorités délégantes et/ou à la Fondation PFG pour financer des initiatives portant sur les thèmes du deuil et de la fin de vie.

Au titre des montants valorisés pour l'année ou l'antériorité il vous a été versé en 2025 :

- La somme de 9 977.59 € € le 19/05/2025,
- La somme de 10 512.62 € le 17/12/2025.

2.4.6. La certification de services Qualicert®

Afin de renforcer la visibilité de la qualité des services offerte aux usagers du crématorium et de valoriser les prestations réalisées par le personnel, une démarche de certification de services a été initiée.

Le certificat Qualicert® est attribué par l'organisme certificateur leader dans ce domaine, SGS ICS. Il garantit un niveau de qualité optimal dans l'accueil et l'accompagnement des familles. Il marque la reconnaissance par un organisme tiers indépendant de la conformité des services du crématorium vis-à-vis d'exigences définies dans un référentiel.

Le référentiel spécifique « Accueil et accompagnement des familles dans les crématoriums », élaboré à l'initiative d'OGF et réalisé en collaboration avec SGS ICS, a été validé le 5 juin 2012 par un comité de Certification indépendant, composé de représentants d'associations de consommateurs, de professionnels et de représentants des Pouvoirs Publics.

À l'issue d'une vague d'audits de certification réalisée par des auditeurs de SGS ICS, le crématorium a obtenu un renouvellement de son certificat Qualicert® le 04/03/2023. Une copie du certificat est jointe en annexe 2.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

2.4.7. La Protection du Travailleur Isolé (PTI)

OGF a toujours été soucieux de la sécurité de ses collaborateurs et a mis en place un certain nombre de mesure afin de prévenir tout accident, notamment en lien avec l'exploitation d'un crématorium. C'est dans ce cadre qu'il a été décidé de mettre à disposition du personnel du crématorium un équipement PTI (Protection du Travailleur Isolé)/DATI (Dispositif d'Alarme pour Travailleur Isolé).



Ce dispositif est utilisé par un (ou plusieurs) agent(s) de crématorium « hors de vue et hors d'ouïe » d'autres agents. Il s'agit d'un appareil permettant d'alerter les secours en cas de problème. L'appel peut être déclenché de façon volontaire (accident) ou automatique, en cas de perte de verticalité du travailleur (malaise).

La prestation de télésurveillance associée à ce dispositif est confiée à la société PROGESUR, spécialisée dans la télésurveillance des personnes, et plus particulièrement dans la gestion d'alarmes transmises au travers de PTI/DATI situé en différents point du territoire français.

2.5. LE COMPTE RENDU TECHNIQUE

2.5.1. L'équipement de crémation

Le crématorium dispose d'un four référence FT III avec 1 ligne de filtration FT simple.

2.5.2. Les maintenances, interventions et travaux de l'année

Les travaux d'entretien des fours de crémation et de la ligne de traitement et de filtration des émissions atmosphériques sont assurés par la société FACULTATIEVE TECHNOLOGIES (constructeur des fours et de la ligne). Le contrat garantit 2 visites annuelles préventives, dans lesquelles sont effectués le contrôle général de l'installation, le réglage du matériel et le nettoyage des équipements.

Afin d'assurer la continuité du service public, le crématorium bénéficie également d'une assistance téléphonique permanente permettant de pallier rapidement les principales difficultés rencontrées au cours de l'exploitation des équipements de crémation.

Vous trouverez ci-dessous le détail de toutes les interventions du mainteneur :

Équipements	Type d'intervention	Interventions	Date de début	Date de fin
FTIII 1	Maintenance	FTIII 1 + FGTS + HSC	20/01/2025	24/01/2025
FTIII 1	Dépannage	RemplacementTête O²	20/01/2025	20/01/2025
FTIII 1	Dépannage	Pblm Porte d'intro	20/01/2025	20/01/2025
FGTS 1	Dépannage	Contrôle cabine réactif	22/01/2025	22/01/2025
FTIII 1	Formation	Formation	27/02/2025	28/02/2025
FGTS 1	Dépannage	Kit filtre sac	20/03/2025	20/03/2025
FGTS 1	Dépannage	Glycol	20/03/2025	20/03/2025
FGTS 1	Dépannage	Remplacement capteur pression	14/04/2025	14/04/2025
FGTS 1	Dépannage	Contrôle cabine réactif	14/04/2025	14/04/2025
FTIII 1	Dépannage	Pblm Porte d'intro	28/08/2025	28/08/2025
FGTS 1	Dépannage	bypass filtre reste ouvert	28/08/2025	28/08/2025

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

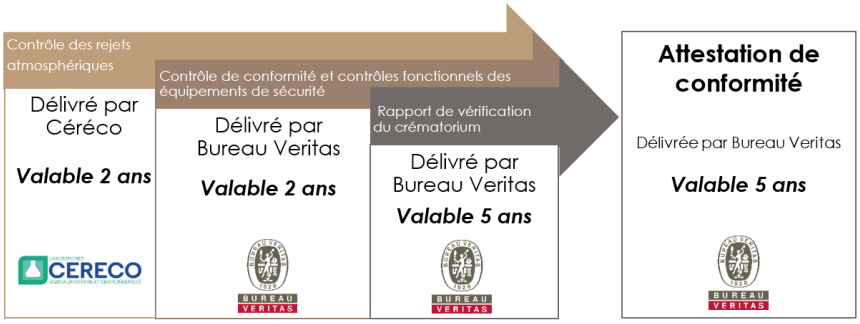
2.5.3. Conformité des installations du crématorium

Conformément à l'article D2223-102 du code général des collectivités territoriales, le crématorium est soumis à une visite de conformité par l'organisme de contrôle accrédité Bureau Veritas. Cette visite de conformité porte sur le respect des prescriptions prévues aux articles D. 2223-100 (caractéristiques techniques relatives aux parties publiques et techniques d'un crématorium) et D. 2223-101(respect des prescriptions applicables aux rejets gazeux).

Le contrôle de conformité et de sécurité de l'équipement de crémation est délivré pour une durée de deux ans par Bureau Veritas.
Le contrôle des rejets atmosphériques gazeux est réalisé par l'organisme de contrôle CERECO. Le certificat est valable deux ans également.

Au vu des deux contrôles précités ainsi que du rapport de vérification du crématorium, l'attestation de conformité du crématorium est délivrée par Bureau Veritas.

Le décret n° 2023-264 du 11 avril 2023 relatif aux prescriptions techniques des crématoriums a fait passer la durée de validité de l'attestation de conformité des équipements de crémations de 6 ans à 5 ans pour tous les contrôles effectués à partir du 1er juin 2023.



Rejets atmosphériques			
Dernier contrôle CONFORME réalisé le :	Périodicité (en années)	Échéance	Date prévisionnelle théorique du contrôle :
15/05/2024	2	14/05/2026	En attente d'une date de contrôle

Contrôle ESCR			
Dernier contrôle CONFORME réalisé le :	Périodicité (en années)	Échéance	Date prévisionnelle théorique du contrôle :
08/01/2025	2	07/01/2027	4ème trimestre 2026

Conformité du bâtiment			
Dernier contrôle CONFORME réalisé le :	Périodicité (en années)	Échéance	Date prévisionnelle théorique du contrôle :
07/03/2022	6	06/03/2028	4ème trimestre 2027

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

CRÉMATORIUM DE BERGERAC

3. LE RAPPORT ANNUEL : DEUXIEME PARTIE : ANALYSE FINANCIERE

3.1. LE COMPTE RENDU FINANCIER

3.1.1. Les tarifs des prestations du service public

Les tarifs pratiqués depuis le 1er janvier sont les suivants :

En euros	Tarifs au 1er janvier 2025		
	Prix H.T.	T.V.A. 20.00%	Prix T.T.C.
TARIFS DES PRESTATIONS DE BASE			
Adulte	744.55 €	148.91 €	893.46 €
Enfants de 1 à 12 ans	372.28 €	74.46 €	446.74 €
Enfants de moins d'un an	186.14 €	37.23 €	223.37 €
Incinération des restes mortels:			
Volume cercueil adulte (sans cercueil)	744.55 €	148.91 €	893.46 €
Volume cercueil enfant (sans cercueil)	372.28 €	74.46 €	446.74 €
Cercueil suite à exhumation (restes + cercueil)	1 161.74 €	232.35 €	1 394.09 €
Incinération des pièces anatomiques :			
Pièce anatomique <30kgs et 100 litres	372.28 €	74.46 €	446.74 €
Pièce anatomique <60kgs et 200 litres	744.55 €	148.91 €	893.46 €
TARIF DES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES			
Salle de cérémonie (non suivie d'une crémation, max 1h)	220.41 €	44.08 €	264.49 €
Réceptacle à cendres	49.64 €	9.93 €	59.57 €

3.1.2. La révision tarifaire

Les tarifs du crématorium ont fait l'objet d'un calcul de révision pour l'année 2025, conformément aux prescriptions du contrat de délégation.
Les tarifs ont diminué de -3.79 % au 1er janvier 2025.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

3.2. PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT

3.2.1. Les règles comptables

Par convergence du plan comptable général français avec les normes comptables IFRS, un nouveau plan comptable doit être appliqué par les entreprises à partir des exercices ouverts le 1er janvier 2005. Les méthodes de comptabilisation, notamment des amortissements et des provisions sont les suivantes :

- L'amortissement des immobilisations corporelles est fait par composants, et chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre.
- La méthode de comptabilisation par composants exclut la constatation de provisions pour gros entretien ou grandes révisions (art.311-2 PCG).

- Les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes de l'année civile 2025 sont demeurées inchangées par rapport à l'exercice précédent.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

CRÉMATORIUM DE BERGERAC

3.2.2. Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté en euros hors taxes.

en euros hors taxes	2024	% du CA	2025	% du CA	Variation	Var %
Nombre crémations (dont exhumations)	**1 064**		**1 132**		68	6,4%
Nombre crémations (PAOH)	**5**		**8**		3	60,0%
Nombre de dispersions						
Nombre de locations de la salle de cérémonie	**1**		**11**		10	1000,0%
Chiffre d'affaires						
Crémation	810 968 €	99,7%	838 575 €	99,4%	27 607 €	3,4%
Autres cremations	2 271 €	0,3%	2 993 €	0,4%	722 €	31,8%
Dispersion						
Jardin du Souvenir						
Salle de Cérémonie	384 €	0,0%	2 474 €	0,3%	2 090 €	544,5%
Conservation d'urne						
Vente de reliquaires PAOH						
Autres CA						
TOTAL RECETTES	**813 623 €**	**100,0%**	**844 042 €**	**100,0%**	**30 419 €**	**3,7%**
Fournitures et consommables	**48 727 €**	**6,0%**	**42 629 €**	**5,1%**	**-6 098 €**	**-12,5%**
Eau	438 €	0,1%	460 €	0,1%	23 €	5,2%
Gaz	32 098 €	3,9%	26 924 €	3,2%	-5 173 €	-16,1%
Electricité	11 951 €	1,5%	10 859 €	1,3%	-1 092 €	-9,1%
Fournitures entretien	0 €	0,0%	0 €	0,0%	0 €	
Fournitures administratives	680 €	0,1%	1 841 €	0,2%	1 161 €	170,6%
Achats Fournitures exploitation	3 561 €	0,4%	2 544 €	0,3%	-1 016 €	-28,5%
Services extérieurs	**55 253 €**	**6,8%**	**53 445 €**	**6,3%**	**-1 809 €**	**-3,3%**
Equipements opérateurs crématorium	1 876 €	0,2%	1 331 €	0,2%	-545 €	-29,0%
Entretien des équipements de crémation et filtrations	46 570 €	5,7%	48 297 €	5,7%	1 727 €	3,7%
Contrôles techniques	3 854 €	0,5%	656 €	0,1%	-3 198 €	-83,0%
Assurances	2 954 €	0,4%	3 161 €	0,4%	207 €	7,0%
					0 €	
Autres services extérieurs	**142 651 €**	**17,5%**	**153 571 €**	**18,2%**	**10 920 €**	**7,7%**
Entretien des locaux et espaces verts	13 180 €	1,6%	17 545 €	2,1%	4 365 €	33,1%
Honoraires (CAC,...)	0 €	0,0%	573 €	0,1%	573 €	
frais de siège	67 531 €	8,3%	69 227 €	8,2%	1 696 €	2,5%
Publicité	0 €	0,0%	0 €	0,0%	0 €	
Déplacements, missions, réceptions	1 724 €	0,2%	4 421 €	0,5%	2 698 €	156,5%
Frais postaux et télécoms	1 399 €	0,2%	1 010 €	0,1%	-389 €	-27,8%
Redevances	58 817 €	7,2%	60 794 €	7,2%	1 977 €	3,4%
Autres charges	0 €	0,0%	0 €	0,0%	0 €	
Impôts et taxes	**11 140 €**	**1,4%**	**11 660 €**	**1,4%**	**521 €**	**4,7%**
Taxe foncière	5 746 €	0,7%	5 978 €	0,7%	232 €	4,0%
CFE	2 546 €	0,3%	2 562 €	0,3%	16 €	0,6%
CVAE	1 546 €	0,2%	1 770 €	0,2%	224 €	14,5%
ORGANIC	1 302 €	0,2%	1 350 €	0,2%	49 €	3,7%
Charges de personnel	**152 994 €**	**18,8%**	**138 943 €**	**16,5%**	**-14 051 €**	**-9,2%**
Personnel (refacturations intragroupe)						
Rémunération du personnel	113 640 €	14,0%	107 410 €	12,7%	-6 230 €	-5,5%
Charges sociales	39 353 €	4,8%	31 532 €	3,7%	-7 821 €	-19,9%
Autres charges de gestion courante	**1 €**	**0,0%**	**0 €**	**0,0%**	**-1 €**	**-123,7%**
Perte sur créances clients	0 €	0,0%	0 €	0,0%	0 €	
Perte sur écart de règlements	1 €	0,0%	0 €	0,0%	-1 €	-123,7%
Intérets et charges assimilées	**0 €**	**0,0%**	**0 €**	**0,0%**	**0 €**	
Charges et Produits Exceptionnels	**0 €**	**0,0%**	**0 €**	**0,0%**	**0 €**	
Dotations amort. et prov.	**101 155 €**	**12,4%**	**103 879 €**	**12,3%**	**2 724 €**	**2,7%**
Amortissements de caducité	0 €	0,0%	0 €	0,0%	0 €	
Amortissements	101 155 €	12,4%	103 879 €	12,3%	2 724 €	2,7%
TOTAL CHARGES	**511 920 €**	**62,9%**	**504 126 €**	**59,7%**	**-7 794 €**	**-1,5%**
RESULTAT	**301 702 €**	**37,1%**	**339 916 €**	**40,3%**	**38 213 €**	**12,7%**
Impôts sur les sociétés	**77 930 €**	**9,6%**	**87 800 €**	**10,4%**	**9 871 €**	**12,7%**
RESULTAT après IS	**223 773 €**	**27,5%**	**252 116 €**	**29,9%**	**28 343 €**	**12,7%**

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

3.2.3. Commentaires du compte de résultat

3.2.3.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires a été déterminé en fonction du système de facturation HOMMAGE.

En 2025, le chiffre d'affaires global s'élève **844 42 €** pour **1 140** crémations réalisées contre 813 623 € pour 1069 crémations réalisées en N-1, soit une augmentation de 4 %.

Les crémations sont réparties de la manière suivante :

	2024	2025
Crémation adultes/enfants (dont exhumation)	1 064	1 132
Nombre crémation (PAOH)	5	8
Total	**1 069**	**1 140**

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

En euros HT	2024	2025
Crémation	810 968 €	838 575 €
Autres crémation	2 271 €	2 993 €
Autres CA	384 €	2 474 €
Total	**813 623 €**	**844 042 €**

En 2025, nous dénombrons 1 138 crémations réalisées et 1 140 facturées. L'écart s'explique par la présence de deux doublons comptabilisés dans le volume des crémations facturées.

3.2.3.2. Charges d'exploitation

Fournitures et consommables

- **Eau**

Le coût total de l'eau pour l'année ressort à **460 €** soit 0,40 € coût par crémation.

En euros HT	2024	2025
Coût d'eau	438 €	460 €
Coût unitaire par crémation	0,41 €	0,40 €

- **Gaz**

La consommation renseignée correspond aux factures de gaz du crématorium.
Le coût total du gaz pour l'année ressort à **26 924 €** soit 23,78 € coût par crémation.

En euros HT	2024	2025
Coût du gaz	32 098 €	26 924 €
Coût unitaire par crémation	30,17 €	23,78 €

- **Electricité**

La consommation renseignée correspond aux factures d'électricité et s'élève à **10 859 €** en 2025 soit un coût par crémation de 9,59 €.

En euros HT	2024	2025
Coût de l'électricité	13 261 €	10 859 €
Coût unitaire par crémation	11,23 €	9,59 €

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

- **Fournitures entretien**

Le poste est nul sur 2025 comme en 2024.

- **Fournitures administratives**

Le montant de ce poste est de **1 841 €** en 2025 contre 680 € en N-1.
Les fournitures administratives comprennent essentiellement l'achat de fournitures de bureau et les consommables de l'imprimante/photocopieur/fax.

La répartition est la suivante :

En euros HT	2024	2025
Fournitures administratives (JPG, STACI, …)	608 €	1 401 €
Invitations temps de mémoire (COME BACK GRAPHIC)	0 €	440 €
Maintenance imprimante + copies (RICOH)	72 €	0 €
TOTAL	**680 €**	**1 841 €**

- **Achats fournitures exploitation**

Ce poste s'élève au global à **2 544 €** en 2025 contre 3 561 € en N-1.

Les frais comprennent :

En euros HT	2024	2025
Fontaine à eau et distributeur de boisson (CHATEAU D'EAU)	1 184 €	1 094 €
Pastilles réfractaires (VOLSING)	558 €	588 €
Achat petits mobiliers et outillages	1 818 €	862 €
TOTAL	**3 561 €**	**2 544 €**

Services extérieurs

- **Equipements opérateurs crématorium**

En 2025, le poste s'élève à **1 331 €** contre 1 876 € en 2024.

- **Entretien des équipements de crémation**

La maintenance est facturée selon un forfait à la crémation.
Le poste s'élève à **48 297 €** en 2025 contre 46 570 € en 2024.

Le montant représente les frais suivants :

En euros HT	2024	2025
Maintenance des équipements de crémation (FACULTATIEVE TECHNOLOGIES)	32 351 €	43 556 €
Pièces de rechange (FACULTATIEVE TECHNOLOGIES)	11 960 €	3 516 €
Traitement réactif (SOLITOP)	1 081 €	1 225 €
Décharges (ENTREPRISE MODERNE DE TERASSEMENT ET D'AGREGATS, SOLITOP)	1 177 €	0 €
TOTAL	**46 570 €**	**48 297 €**

A noter qu'une hausse de +33,26 % du coût unitaire de maintenance préventive du prestataire Facultative Technologies) est constatée depuis avril 2025.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

- **Contrôles techniques**

Ce poste s'élève à **656 €** en 2025 contre 3 854 € en 2024 et correspond aux différents contrôles obligatoires tels que le contrôle des installations du crématorium, les rejets atmosphériques, les installations de gaz, les installations électriques ou autres.

En euros HT	2024	2025
Vérification des appareils de crémation (BUREAU VERITAS)	0 €	700 €
Contrôle Thermographique	242 €	245 €
Vérification des installations de gaz (BUREAU VERITAS)	237 €	239 €
Conformité du bâtiment* (BUREAU VERITAS)	0 €	-620 €
Contrôle des rejets atmosphériques** (CERECO)	2 604 €	0 €
Conformité électrique	307 €	0 €
Contrôle des appareils de levage (BUREAU VERITAS)	97 €	0 €
Maintenance de défibrillateur	79 €	0 €
Divers (Porte portail, table élévatrice)	288 €	92 €
TOTAL	**3 854 €**	**656 €**

* Reprise de provision de 2022
** Le contrôle des rejets atmosphériques est obligatoirement à réaliser tous les 2 ans.

- **Assurances**

Le coût des assurances a été déterminé sur la base du contrat en cours qui prévoit une prime pour l'ensemble des crématoriums. Notre assureur nous adresse un montant individualisé par crématorium, soit **3 161 €** en 2025 contre 2 954 € en 2024 pour le crématorium de Bergerac.

Autres services extérieurs

- **Entretien des locaux et espaces verts**

Le montant de l'année 2025 concernant l'entretien des locaux et espaces verts est de **17 545 €** contre 13 180 € en 2024.

Ce poste comprend notamment :

En euros HT	2024	2025
Entretien et nettoyage de locaux (PEI, DERICHEBOURG PROPRETE)	3 962 €	3 538 €
Entretien des espaces verts (BAEZA CHRISTOPHE)	7 300 €	6 508 €
Maintenance CVC (FMC MAINTENANCE)	1 050 €	1 104 €
Télésurveillance (FIDUCIAL SECURITE)	234 €	685 €
Maintenance incendie (EUROFEU / DESAUTEL)	634 €	387 €
Divers travaux*	0 €	5 323 €
TOTAL	**13 180 €**	**17 545 €**

* M.S.R.D. : Changement de 2 vantaux 4 113 € et ECOBAT ELEC : alimentation électrique chambre froide 960 € et éclairage bureau 250 €

- **Honoraires (CAC & DIVERS)**

Ce poste comprend les honoraires du cabinet comptable, du commissaire aux comptes et d'autres cabinets de conseil. En 2025, ce poste est **573 €** (audit du crématorium RESEAULUTION) contre 0 € en 2024.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

- **Frais de siège**

Ces frais qui s'élèvent à **69 227 €** en 2025 contre 67 531 € en 2024 couvrent l'assistance administrative assurée par les différents services du groupe OGF en matière de comptabilité, finance, ressources humaines, informatique, facturation clients, gestion des achats, juridique…

- **Publicité**

Ce poste est nul en 2025 contre 0 € en 2024.

- **Déplacements, missions, réceptions**

Ce poste comprend les frais de déplacements, de mission et de réception sur site.
En 2025 ce poste est de **4 421 €** contre 1 724 € en 2024.

- **Frais postaux et télécom**

Ce poste comprend les abonnements et les consommations des lignes téléphoniques utilisées pour le téléphone, le fax et la ligne informatique ainsi que les achats de timbres dans le cadre d'envoi ponctuel.
Le montant total s'élève à **1 010 €** en 2025 contre 1 399 € en 2024.

Depuis 2012, les frais postaux sont compris dans les frais d'administration générale. En effet, la direction comptable d'OGF a admis et décidé que ces frais d'affranchissement étaient inclus dans les frais d'administration.

- **Redevance**

Les redevances dues selon l'avenant 1 article 1 sont une redevance fixe de 10 000 € révisable soit 10 000 * 1,015156401 = **10 152 €** et une redevance variable de 6% du CA : 844 042 * 6% = **50 642 €** soit un montant total de **60 794 €**

- **Autres charges**

En 2025, le poste s'élève à **0 €** contre 0 € en 2024 correspondant à des cadeaux à la clientèle.

Impôts et taxes

Les impôts et taxes s'élèvent au global à **11 660 €** contre 11 140 € en 2024 et comprennent la taxe foncière, la Contribution Economique Territoriale (CET) et la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S).

- Taxe foncière :

La taxe foncière est de **5 978 €** pour 20245 contre 5 746 € en 2024.

- CET :

La CET se décompose en Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et en Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

La CFE s'élève à **2 562 €** sur 2025 contre 2 546 € en 2024
La CVAE a été appliquée en retenant le taux de 0.28% plus une taxe additionnelle de 13,84%.
Elle s'élève à **1 770 €** en 2025 contre 1 546 € en 2024.

- C3S :

La Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S), plus communément appelée Organic, se calcule pour 0,16% du chiffre d'affaires (0,13% pour la C3S et 0,03% pour la contribution additionnelle).
Cette taxe s'élève à **1 350 €** en 2025 contre 1 302 € en 2024.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

Charges de personnel

Les salaires et charges sociales s'élèvent en 2025 à **138 943 €** contre 152 994 € en 2024.

Les salaires et charges sociales sont ceux fournis par la Direction des Ressources Humaines du groupe en fonction de l'affectation des personnels qui repose sur un suivi individuel des temps passés par le personnel opérationnel.

Une quote-part du salaire du Directeur du secteur opérationnel estimée à 3% contre 15% en 2024 de son temps a été prise en compte également pour son activité d'encadrement de l'ensemble du personnel et de direction du crématorium. A cela vient se rajouter une quote-part du salaire du responsable de crematorium pour 93% contre 100% en 2024 de son activité.

EXPLOITATION	Heures Travaillées	Heures Payées	Total Brut	Total Charges	Total MS
2024	3 473	3 743	59 963	17 096	77 059
2025	3 951	4 457	69 279	16 862	86 141

hors polyvalence et participation

	Polyvalence entrante				Polyvalence sortante			
POLYVALENCE	Heures Travaillées	Total Brut	Total Charges	Total Ms	Heures Travaillées	Total Brut	Total Charges	Total Ms
2024	-	-	-	-	- 9	- 155	- 44	- 199
2025	-	-	-	-	- 8	- 144	- 38	- 182

ENCADREMENT	Total Brut	Total Charges	Total MS
2024	49 584	21 452	71 036
2025	36 536	14 361	50 897

Autres charges de gestion courante

Perte sur écarts de règlements 0 € contre 1 € en 2024.

Dotations aux amortissements

Les dotations correspondent d'une part aux amortissements de caducité relatifs aux premiers investissements qui sont calculés sur la durée du contrat et d'autre part aux amortissements techniques qui sont calculés sur les biens renouvelables ou acquis en cours de contrat.

L'amortissement des immobilisations est fait par composant, et chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre ou ramenée à la durée de la convention.

Le tableau des immobilisations et des amortissements est présenté en annexe 1.

3.2.3.3. Impôts sur les sociétés

Le taux d'imposition en 2025 est de 25.83%, soit 87 800 €. Il ne s'applique qu'en cas de résultat positif.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

4. PERSPECTIVES 2026

Réservation en ligne

En 2026, nous souhaitons proposer des délais plus courts pour la réservation des crémations et cela passe par l'optimisation du planning grâce à la réservation en ligne.

Optimisation énergétique

Nous continuons de surveiller et améliorer notre empreinte écologique et économique par rapport à notre consommation de gaz.

Nouvelle organisation opérationnelle

La réorganisation juridique d'OGF SAS avec la création d'une entité liée au Services Funéraires et une liée au Crématoriums (OGF Services Funéraires et OGF Crématoriums) est intervenue au 1*er* novembre 2025.

Au 1*er* avril 2026, une organisation dédiée à la gestion des crématoriums a été mise en place au sein d'OGF Crématoriums. Ainsi, tous les services spécialisés dans cette activité, notamment la direction des crématoriums du Groupe et une direction comptable dédiée ont été rattachées à cette entité juridique afin de la rendre indépendante.

D'un point de vue opérationnel, une organisation dédiée a été mise en place : la Direction des Opérations Crématoriums dont le directeur est Monsieur Etienne CHEDOTAL.

Avec cette nouvelle organisation, le Groupe OGF dispose de spécialistes totalement dédiés à la gestion des contrats de concession, indépendant de son autre métier des Services funéraires et de ses enseignes commerciales (PFG, Roblot, Dignité Funéraire).

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

CRÉMATORIUM DE BERGERAC

ANNEXE 1 : ETAT DES IMMOBILISATIONS AU 31/12/2025

Num Immo.	Description	Mise en service	Valeur actualisée	Nb mois	Fin amort.	Vnc N-1	Amortiss cumulés N-1	Dotation Année 2025	Amortiss. Cumulés 2025	VNC 2025
305CFO202601239	MOBILIER SALLE BANCS, PUPITRES	31/03/2013	19 470	84	31/03/2020	0	19 470	0	19 470	0
305CFO202601808	ENSEMBLE MOBILIER	14/05/2013	4 371	120	14/05/2023	0	4 371	0	4 371	0
305CFO202601519	LOGICIEL MICROSOFT OFFICE + ANTIVIRUS	07/06/2013	226	12	07/06/2014	0	226	0	226	0
0100012BERGERAC	ORDINATEUR DE BUREAU	07/06/2013	1 741	121	08/05/2023	0	1 741	0	1 741	0
305CFO202603513	TABLE + CHAISES CAMARGUE	20/06/2013	227	120	20/06/2023	0	227	0	227	0
305CFO202601809	3 PUPITRES	21/06/2013	800	120	21/06/2023	0	800	0	800	0
305CFO202604020	CONSTRUCTION CRÉMATORIUM SECOND OEUVRE	30/06/2013	383 667	270	30/12/2035	154 814	228 854	17 052	245 906	137 762
305CFO202602310	CONSTRUCTION CRÉMATORIUM G.OEUVRE	30/06/2013	690 000	270	30/12/2035	337 228	352 772	30 667	383 438	306 562
305CFO202602264	CHARIOT ÉLECTRO-MÉCANIQUE	12/07/2013	2 627	120	12/07/2023	0	2 627	0	2 627	0
305CFO202603970	EXTINCTEUR	14/07/2013	700	120	14/07/2023	0	700	0	700	0
305CFO202601810	6 FAUTEUILS ROLL	03/10/2013	624	120	03/10/2023	0	624	0	624	0
305CFO202601700	KIT CRÉMATION GANTS + CASQUE	11/11/2013	1 800	120	11/11/2023	0	1 800	0	1 800	0
305CFO202600666	PROJECTEUR LAMPE NEC	11/12/2013	478	120	11/12/2023	0	478	0	478	0
305CFO202600313	VB & VH SALLE D'INTRODUCTION	26/03/2014	3 930	180	26/03/2029	1 109	2 821	262	3 083	847
305CFO202603169	COIFFES ACIER LAQUÉ TÊTES DE MURS	02/04/2014	2 410	180	02/04/2029	683	1 727	161	1 888	523
305CFO202600665	3 BANCS VAGUE	24/08/2015	1 950	60	24/08/2020	0	1 950	0	1 950	0
305CFO202604077	DÉCORATION	09/02/2016	1 916	48	09/02/2020	0	1 916	0	1 916	0
305CFO202600095	DÉCORATION HALL D'ENTRÉE	28/04/2016	968	48	28/04/2020	0	968	0	968	0
01MC00000000245	LATITUDE E5570 + ACCESSOIRES	20/09/2016	625	23	21/08/2018	0	625	0	625	0
01MI00000011786	LATITUDE E5570 + ACCESSOIRES	27/09/2016	625	23	28/08/2018	0	625	0	625	0
305CFO202601238	RÉPARTITEUR VIDÉO 4 PORTS	28/11/2016	774	60	28/11/2021	0	774	0	774	0
01MI00000017437	PCS Optiplex 3050	16/02/2018	516	48	16/01/2022	0	516	0	516	0
0100015BERGERAC	ECRAN SALLE DE CÉRÉMONIE + SONO ENTRÉE	23/02/2018	2 991	60	24/01/2023	0	2 991	0	2 991	0
305CFO202600096	ONDULEUR RIELLO DOUBLE CONVERSION ENTRÉE	27/04/2018	650	60	27/04/2023	0	650	0	650	0
305CFO202600633	(DKQU-C) Prestation GIDS (2 jours)	30/11/2018	1 160	48	30/11/2022	0	1 160	0	1 160	0
305CFO202603559	GR ETANCHEITE TERRASSE SUPERIEURE	16/04/2019	1 960	96	16/04/2027	561	1 399	245	1 644	316
305CFO202603073	ETANCHEITE TERRASSE SUPERIEURE JOURS IMMOBILISES	30/06/2019	341	96	30/06/2027	106	234	43	277	64
305CFO202600232	PEINTURE SALLE DE CEREMONIE	16/11/2019	6 637	96	16/11/2027	2 387	4 250	830	5 079	1 558
305CFO202603753	JOURS IMMOBILISES GR IMMO BERGERAC 29380 Q3-20	01/04/2020	516	96	01/04/2028	210	307	65	371	145
305CFO202603215	REFECTION TOTALE ETANCHEITE TOITURE SUPEIREURE	01/04/2020	18 673	96	01/04/2028	7 586	11 087	2 334	13 422	5 252
305CFO202602501	ETANCHEITE TERRASSE SUPERIEURE JOURS IMMOBILISES	01/04/2020	327	96	01/04/2028	133	194	41	235	92
01MC00000000599	INDTALLATION ECRAN TACTILE A CRISTAUX LIQUIDES	23/07/2020	2 250	121	23/06/2030	1 251	999	0	999	1 251
305CFO202604201	REMPLACEMENT CHEMINEE	18/09/2020	27 000	96	18/09/2028	12 541	14 459	3 375	17 834	9 166
305CFO202603055	PORTE COUPE FEU	18/09/2020	1 250	96	18/09/2028	581	669	156	826	424
305CFO202601205	COMPRESSEUR GROUPE EXTERIEUR DAIKIN	24/09/2020	4 728	120	24/09/2030	2 710	2 018	473	2 491	2 237
305CFO202602358	JOURS IMMOBILISES CVC CLIM BERGERAC Q2-21	24/09/2020	322	120	24/09/2030	185	137	32	170	153
305CFO202603763	ACQUISITION CREMA TITRES CREMA SOLS SOUPLES	15/10/2020	1 703	96	15/10/2028	807	896	213	1 109	594
305CFO202602656	ACQUISITION CREMA TITRES CREMA PLOMBERIE	15/10/2020	1 766	96	15/10/2028	837	930	221	1 150	616
305CFO202603208	ACQUISITION CREMA TITRES CREMA PLATRERIE	15/10/2020	3 385	96	15/10/2028	1 604	1 782	423	2 205	1 181
305CFO202603207	ACQUISITION CREMA TITRES CREMA PEINTURE	15/10/2020	4 604	96	15/10/2028	2 181	2 423	576	2 999	1 606
305CFO202603209	ACQUISITION CREMA TITRES CREMA MENUI EXT	15/10/2020	2 762	96	15/10/2028	1 309	1 454	345	1 799	963
305CFO202602061	ACQUISITION CREMA TITRES CREMA MACONNERIE	15/10/2020	2 914	96	15/10/2028	1 380	1 534	364	1 898	1 016
305CFO202603762	ACQUISITION CREMA TITRES CREMA ELECTRICITE	15/10/2020	4 374	96	15/10/2028	2 072	2 302	547	2 849	1 525
305CFO202603206	ACQUISITION CREMA TITRES CREMA CLIM	15/10/2020	4 811	96	15/10/2028	2 279	2 532	601	3 133	1 678
305CFO202602338	LECTEUR CD DVD RACCORD ET CONNECTEURS	02/11/2020	1 078	120	02/11/2030	629	449	108	556	522
305CFO202604334	MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	01/01/2021	285	96	01/01/2029	143	142	36	178	107
305CFO202603059	OUVERTURE MANUELLE DE LA PORTE D'INTRODUCTION INST	01/01/2021	5 500	96	01/01/2029	2 752	2 748	687	3 435	2 065
305CFO202604334	MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	01/01/2021	285	96	01/01/2029	148	137	36	173	112
305CFO202602393	DEFIBRILLATEUR HEARTSINE + COFFRET	01/04/2021	973	48	01/04/2025	61	912	61	973	0
305CFO202602839	PULVERISATEUR AV REFROIDISSEMENT	20/07/2021	20 257	173	20/12/2035	15 411	4 846	1 405	6 251	14 006
305CFO202602012	LIGNE DE FILTRATION SIMPLE	20/07/2021	274 022	173	20/12/2035	208 473	65 549	19 007	84 556	189 466
305CFO202601512	FOUR SE FT III	20/07/2021	127 399	173	20/12/2035	96 924	30 475	8 837	39 312	88 087
305CFO202600521	REBRIQUETAGE LONG	20/07/2021	70 480	108	20/07/2030	43 473	27 007	7 831	34 838	35 642
305CFO202601363	JOURS IMMOS CVC VENTILATION Q2-22	11/08/2021	325	96	11/08/2029	187	138	41	178	147
305CFO202601927	REMPLACEMENT VMC SANITAIRES	11/08/2021	1 562	96	11/08/2029	900	662	195	857	705
01MC00000000794	Samsung Galaxy A20e - Smartphone - double SIM - 4G LTE - 32	01/01/2022	146	24	01/01/2024	43	103	0	103	43
305CFO202604295	HONORAIRES FOUR/LDF	01/04/2022	3 000	164	01/12/2035	2 396	604	219	823	2 177
305CFO202603716	MAÇONNERIE SUITE MODIF FOUR/LDF	01/04/2022	37 587	164	01/12/2035	30 024	7 563	2 750	10 314	27 274
305CFO202604296	ELECTRICITE SUITE MODIF FOUR/LDF	01/04/2022	8 571	164	01/12/2035	6 846	1 725	627	2 352	6 219
305CFO202602013	PLOMBERIE SUITE MODIF FOUR/LDF	01/04/2022	10 701	164	01/12/2035	8 548	2 153	783	2 936	7 765
305CFO202600881	PLATRERIE SUITE MODIF FOUR/LDF	01/04/2022	2 106	164	01/12/2035	1 682	424	154	578	1 528
305CFO202601447	PEINTURE SUITE MODIF FOUR/LDF	01/04/2022	2 931	164	01/12/2035	2 341	590	214	804	2 127
305CFO202603717	MENUIS INT SUITE MODIF FOUR/LDF	01/04/2022	2 033	164	01/12/2035	1 624	409	149	558	1 475
305CFO202601448	HONORAIRES TRX MODIF FOUR/LDF	01/04/2022	1 875	164	01/12/2035	1 498	377	137	514	1 361
305CFO202602041	POMPE DE RELEVAGE	20/03/2023	5 225	96	20/03/2031	4 061	1 164	653	1 818	3 407
01AGC0000002441	DISJONCTEUR	02/06/2023	0	96	02/05/2031	0	0	0	0	0
305CFO202601448	REMPLACEMENT FOUR	01/04/2022	1 875	164	01/12/2035	1 641	234	137	371	1 504
305CFO202604627	MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE RAPPORT BV N°7912443/252	01/04/2025	727	96	01/04/2033			68	68	659
305CFO202604588	REMPLACEMENT CAISSON VMC EN TOITURE	28/05/2025	1 257	96	28/05/2033			93	93	1 164
305CFO202604638	CHAMBRE FROIDE 3 CERCUEILS 1 TRAVEE 1250x2590x2520mm	23/07/2025	11 362	96	23/07/2033			625	625	10 737
	Total		1 807 130			964 360	829 424	103 879	933 303	873 827

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

ANNEXE 2 : LA CERTIFICATION DE SERVICES QUELICERT®



SGS

CERTIFICAT N°9337

Multi-sites
VERSION 1

OGF SA

31, rue de Cambrai

75019 PARIS

a obtenu la Certification de Services QUALICERT
conformément au référentiel
« Accueil et accompagnement des familles dans les crématoriums - RE/CRE/01»

pour ses sites bénéficiaires dont la liste est disponible sur demande auprès de OGF SA ou de l'organisme certificateur SGS ICS

Délivré le **04/03/2023**
Valable jusqu'au **03/03/2026**

Edité le 31/03/2023

La Directrice Certification

CERTIFICATION DE SERVICES QUALICERT SGS
WWW.QUALICERT.FR

cofrac
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES
Accréditation N°5-0018
Portée d'accréditation disponible sur www.cofrac.fr

Page 1

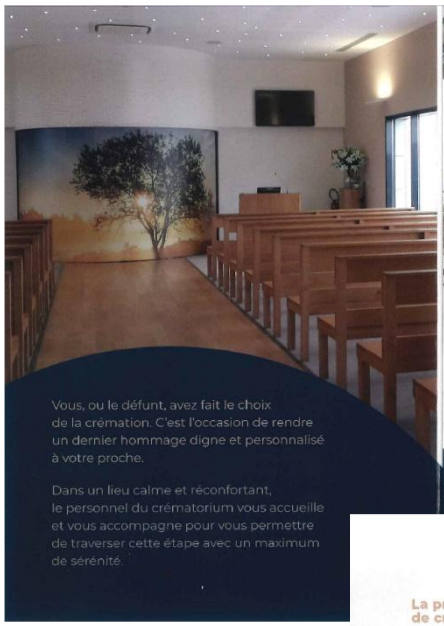
QUALICERT est la Marque de Certification de Services de SGS ICS SAS
29 avenue Aristide Briand
F- 94111 ARCUEIL Cedex
Téléphone + 33 (0) 1 41 24 86 54 - Fax + 33 (0) 1 41 24 89 96
www.fr.sgs.com/certification
SAS au capital de 200 000 € - RCS Créteil 403 293 103 – APE 7120B

NB : Ce certificat reste la propriété de SGS ICS. Il doit lui être restitué en cas de suspension ou de retrait

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

CRÉMATORIUM
DE BERGERAC

ANNEXE 3 : PLAQUETTE





Une certification Qualicert®, contrôlée par l'organisme SGS, garantit la qualité d'accueil et l'implication des équipes du crématorium.



« Tous les matins, je me lève avec le désir d'offrir un service à la hauteur de celui que j'aimerais que l'on offre à mes proches. »

Vous, ou le défunt, avez fait le choix de la crémation. C'est l'occasion de rendre un dernier hommage digne et personnalisé à votre proche.

Dans un lieu calme et réconfortant, le personnel du crématorium vous accueille et vous accompagne pour vous permettre de traverser cette étape avec un maximum de sérénité.

La préparation du rituel de crémation

En amont du dernier hommage, l'équipe du crématorium est à votre disposition pour préparer ce moment solennel.
Si vous avez fait le choix d'une cérémonie personnalisée, **une visite des lieux peut être organisée** et notre maître de cérémonie peut programmer un temps d'échanges afin d'en ajuster le déroulement.



L'accueil au crématorium

Le jour de la crémation, vous êtes accueilli dès votre arrivée. **Un espace d'attente** est mis à votre disposition et à celle des proches pour patienter avant le début de la cérémonie.

La cérémonie avant crémation

Toutes les cérémonies personnalisées, civiles ou religieuses, peuvent être **organisées au sein du crématorium**. Selon votre choix, notre maître de cérémonie formé à la conduite d'hommages laïques, votre opérateur funéraire ou votre officiant cultuel vous accompagne dans son élaboration et assure son déroulement. Des équipements de projection et de sonorisation sont à votre disposition pour faire de l'hommage un moment unique (diffusion d'un diaporama photos, de vidéos, de musiques appréciées par le défunt...).
Si vous n'avez pas prévu de cérémonie avec votre opérateur funéraire,

La remise de l'urne

A l'issue de la crémation, vous êtes invités dans une pièce dédiée à la remise de l'urne. Si vous souhaitez disposer d'un temps de réflexion pour choisir sereinement la destination des cendres, **le crématorium peut conserver l'urne jusqu'à un an.**

La destination des cendres

De nombreux choix sont possibles : dispersion en pleine nature ou dans un espace aménagé à cet effet, inhumation ou scellement de l'urne sur une sépulture... Si vous choisissez la dispersion, des lieux permettent d'inscrire le souvenir du défunt. Parlez-en à votre conseiller funéraire.

Les fonds issus de la valorisation des résidus métalliques récupérés après la crémation sont intégralement reversés au CCAS de Bergerac qui finance des actions autour du deuil et de la fin de vie.

Chaque année, à la période de la Toussaint, le crématorium organise une cérémonie du souvenir laïque, baptisée **Temps de mémoire**. Toutes les familles ayant perdu leur proche dans l'année sont invitées à se recueillir et se réunir pour cet hommage collectif.

CRÉMATORIUM
DE BERGERAC

46, rue de l'espinassat
24100 Bergerac
Mail : crematorium.Bergerac@ogf.fr
Tél. : 05 53 57 69 10

HORAIRES D'OUVERTURE
Le crématorium est ouvert au public :
du lundi au samedi de 9 h à 18 h.

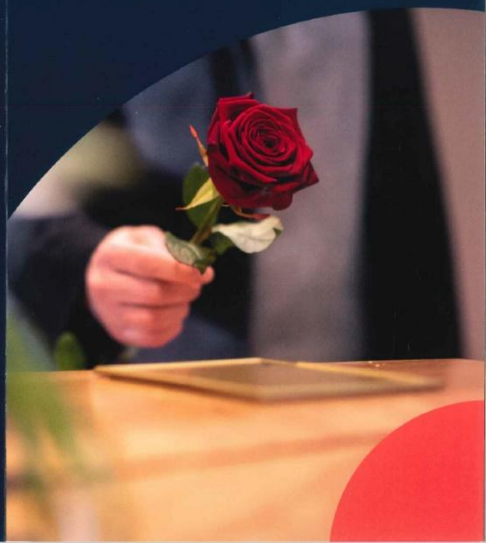
ACCÈS
Le crématorium est accessible en voiture.



OGF est le délégataire officiel de la commune de Bergerac pour la gestion de ce crématorium - S.A. au capital de 40 504 385 € - RCS Paris 542 026 719 - Habilitation n° 18-75-0001 - 46 rue Lespinassat - 24100 Bergerac - habilitation funéraire préfectorale n° 22-24-0044 - Crédits photos Carlos Ayetta, OGF, DR

CRÉMATORIUM
DE BERGERAC

À vos côtés pour le dernier hommage



Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 024-212400378-20260930-D20260077-DE

CRÉMATORIUMS